

PERSPECTIVES DE L'IMT

Combien gagnent les diplômés étrangers comparativement aux diplômés canadiens? Écarts de revenus par vastes domaines d'études

Principales conclusions

- En général, les étudiants étrangers diplômés des institutions d'enseignement postsecondaires canadiennes et qui demeurent au Canada par la suite pour travailler gagnent moins que les diplômés canadiens, mais l'écart se rétrécit avec le temps :
 - Au cours de la première année, les étudiants étrangers diplômés gagnent 33 900 \$, approximativement 8 900 \$ (ou 21 %) de moins que les diplômés canadiens. Cet écart général se rétrécit chaque année subséquente, atteignant 5 300 \$ (ou 9 %) cinq ans après l'obtention du diplôme.
 - L'écart est plus vaste parmi les détenteurs de maîtrise en **éducation**, se situant à 32 400 \$ (40 %).
- Dans la plupart des cas, les écarts de revenus entre les étudiants étrangers et canadiens dans les domaines STEM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) sont inférieurs à ceux des domaines BHASE (commerce, santé, sciences humaines, arts, sciences sociales et éducation).
- Dans ces vastes domaines STEM et BHASE, les étudiants étrangers gagnent moins que les étudiants canadiens dans tous les titres de compétences sauf un : les diplômés étrangers de domaines STEM détenant des certificats de niveau collégial gagnent 7 % de plus.

Encadré 1 : En quoi consiste la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail?

Développée par Statistique Canada et Emploi et Développement social Canada, la nouvelle Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) est un environnement de données qui nous permet d'identifier tous les diplômés collégiaux et universitaires d'institutions postsecondaires publiques canadiennes depuis 2010 et de suivre l'évolution de leurs revenus d'emploi par le biais de leurs dossiers fiscaux, et ce, à compter de la première année suivant l'obtention de leur diplôme jusqu'en 2015. La cohorte de diplômés de 2010 détient la plus longue période de dossiers fiscaux disponibles (cinq ans); c'est donc sur ce groupe que porte le rapport conjoint du CIMT-EPRI, Combien gagnent-ils ? Les données associées sont disponibles dans notre tableau de bord interactif. Pour de l'information additionnelle, veuillez visiter la page de notre projet PLEMT.

Introduction

Combien gagnent-ils ? est un rapport publié conjointement par le **Conseil de l'information sur le marché du travail** (CIMT) et l'**Initiative de recherche sur les politiques de l'éducation** (EPRI). Le rapport porte sur les résultats en matière de revenus de tous les étudiants diplômés d'institutions publiques canadiennes d'enseignement postsecondaire (EPS) en 2010. En utilisant la nouvelle **Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail** (PLEMT), nous avons été en mesure de suivre l'évolution des revenus de diplômés de 2011 à 2015 (**Encadré 1**). Le rapport du CIMT-EPRI se concentre sur 11 domaines d'études principaux dans six titres de compétences (dont cinq sont offerts aux étudiants internationaux diplômés). Les données peuvent être étudiées davantage et téléchargées du **tableau de bord interactif**.

Ce Rapport de perspectives de l'IMT compare les revenus d'étudiants canadiens et étrangers diplômés¹ de deux vastes domaines d'études et dans cinq titres de compétences.² Le premier domaine comprend la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques — un groupe communément appelé STEM. Les domaines d'études non-STEM comprennent le commerce, les sciences humaines, la santé, les arts, les sciences sociales et l'éducation (ou BHASE). Nous construisons ces deux vastes domaines d'études selon les définitions de **Statistique Canada** en regroupant les codes de programmes d'études les plus détaillés disponibles (codes de Classification des programmes d'enseignement [CPE] à six chiffres).³ Pour chacun de ces vastes domaines d'études, nous nous concentrons sur les revenus des diplômés parmi cinq titres de compétences pour lesquels les données nécessaires sont disponibles : certificats de niveau collégial, diplômes de niveau collégial, baccalauréats, maîtrises et doctorats. Il y a de nombreuses restrictions et limitations importantes

Encadré 2 : Limitations de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail

Bien que les bases de données administratives disponibles dans la plateforme offrent une vaste couverture d'étudiants et d'apprentis, il y a plusieurs limitations et restrictions correspondantes associées à l'utilisation de la PLEMT pour mesurer les écarts de revenus. Celles-ci comprennent le manque d'informations disponibles concernant les heures et les semaines travaillées et les choix scolaires et professionnels (voir le Rapport de perspectives de l'IMT no 4).

La plateforme n'inclut pas encore de l'information sur des facteurs clés du marché du travail, tels que l'occupation, les heures travaillées par semaine ou le statut d'emploi à temps plein ou à temps partiel. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure d'analyser les décisions et les contraintes relatives à l'offre de travail qui ont un impact sur les résultats obtenus sur le marché du travail par les diplômés postsecondaires, incluant leurs écarts de revenus. Il y a des plans pour jumeler des bases de données, telles que le Recensement de 2016 et l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018 aux données existantes de la PLEMT en 2020. Ceci permettra aux chercheurs d'analyser l'information détaillée en matière d'occupation et de démographie pour certaines années.

associées à la plateforme qui devraient être gardées à l'esprit lors de l'interprétation des résultats obtenus (**Encadré 2**).

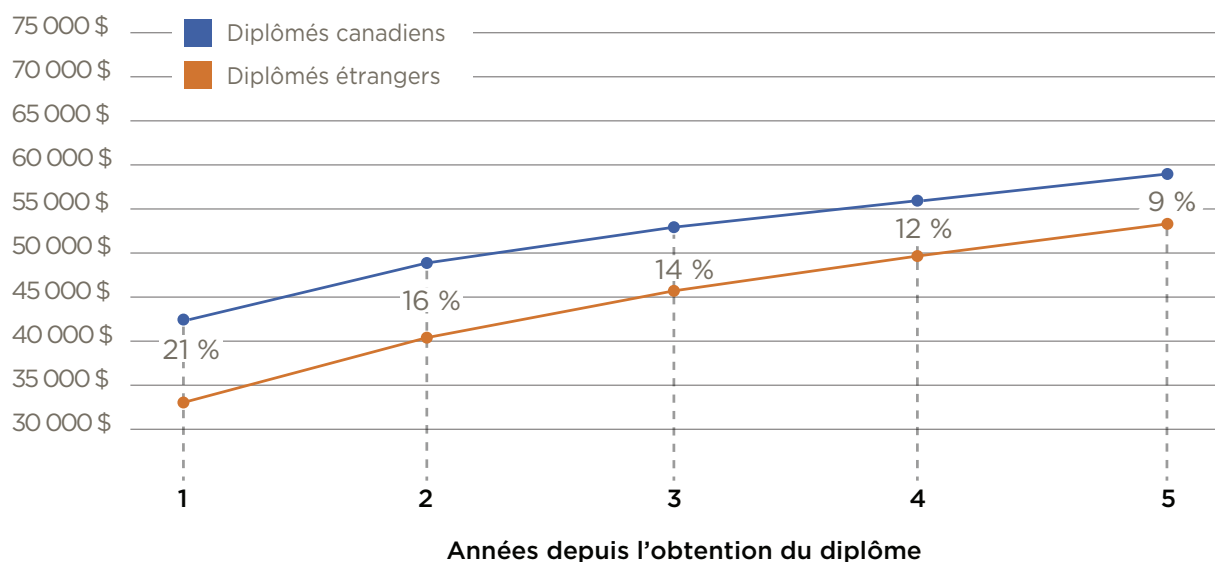
Écarts de revenus entre diplômés canadiens et étrangers

En général, les étudiants étrangers ayant obtenu leur diplôme en 2010 affichent des gains inférieurs à ceux de leurs collègues canadiens, mais l'écart tend à se réduire avec le temps (**Figure 1**). Notez qu'il y a beaucoup plus de diplômés canadiens que

de diplômés étrangers sur le marché du travail. Pour la cohorte de diplômés de 2010 dans tous les titres de compétences, il y a 189 560 étudiants canadiens versus 9 360 étudiants étrangers (c.-à-d. les diplômés étrangers représentent moins de 5 % du total).⁴ Au cours de la première année suivant l'obtention de leur diplôme, les

étudiants étrangers diplômés gagnent 33 900 \$, approximativement 8 900 \$ (ou 21 %) de moins que les diplômés canadiens. Cet écart général se rétrécit chaque année subséquente, atteignant 5 300 \$ (ou 9 %) cinq ans après l'obtention du diplôme.

Figure 1. Moyenne des écarts de revenus entre diplômés canadiens et étrangers
(2016 \$ constant)



Plus grands écarts de revenus par domaines d'études détaillés

Des 11 domaines d'études explorés dans le rapport complet, il y a seulement deux groupes d'étudiants étrangers qui gagnent plus que les étudiants canadiens cinq ans après l'obtention de leur diplôme : ceux qui détiennent une maîtrise en **mathématiques, informatique et sciences de l'information** (8 % de plus) ou en **santé et domaines connexes** (6 % de plus). Parmi les quatre titres de compétences observés dans ce domaine d'études détaillé,⁵ les diplômés étrangers gagnent moins dans chaque domaine. Le **tableau 1** résume les plus grands écarts à la fois en pourcentage et en dollars. Les domaines

d'études détaillés ayant les plus grands écarts de revenus diffèrent au sein de chaque titre de compétence, soulignant le fait que les différences au niveau du titre de compétence reposent sur les écarts au sein des domaines d'études. Notamment, les plus grandes différences absolues (\$) et relatives (%), respectivement, se trouvent parmi les détenteurs de maîtrise en **commerce, gestion et administration publique** et en **éducation**. Les détenteurs de maîtrise étrangers en **commerce, gestion et administration publique** gagnent 37 800 \$ (ou 35 %) de moins que les Canadiens, tandis que les détenteurs de maîtrise en **éducation** gagnent 40 % (ou 32 400 \$) de moins cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

Tableau 1 : Domaines d'études ayant les plus grands écarts dans chaque titre de compétence postsecondaire cinq ans après l'obtention du diplôme

Titre de compétence postsecondaire	Domaine d'études	Canadien (\$)	Étranger (\$)	Différence*	
				\$	%
Diplôme de niveau collégial	Architecture, ingénierie et services connexes (part d'étudiants étrangers : 6 %)	65 100	53 700	-11 400	-18 %
Baccalauréat	Agriculture, ressources naturelles et conservation (part d'étudiants étrangers : 5 %)	58 100	35 300	-22 800	-39 %
Maîtrise	Commerce, gestion et administration publique (part d'étudiants étrangers : 8 %)	106 600	68 800	-37 800	-35 %
	Éducation (part d'étudiants étrangers : 2 %)	80 900	48 500	-32 400	-40 %
Doctorat	Sciences physiques et de la vie, et technologies (part d'étudiants étrangers : 8 %)	69 200	55 600	-13 600	-20 %

*La différence est calculée en soustrayant les revenus des diplômés canadiens de ceux des diplômés étrangers, puis en les divisant par les revenus des diplômés canadiens.

Écarts de revenus entre diplômés étrangers et canadiens dans des domaines d'études STEM versus non-STEM

Des tendances intéressantes se dégagent lors de l'exploration des différences des revenus par vastes domaines d'études dans cinq titres de compétences observés à ce niveau. Il y a d'importants écarts de revenus entre les diplômés étrangers et canadiens dans quatre des cinq titres de compétences, mais ces écarts diminuent avec le temps. Les diplômés étrangers d'un certificat de niveau collégial STEM sont l'exception; ils gagnent plus que leurs collègues canadiens chaque année. Comme présenté dans le **tableau 2**, les étudiants étrangers avec un certificat de niveau collégial dans un domaine STEM gagnent plus dans leur première année après l'obtention de leur diplôme (8600 \$ ou 18 %) ainsi que cinq ans plus tard (4100 \$ ou 7 %).

Parmi les détenteurs d'un baccalauréat — qui représentent la plus grande part de diplômés — les diplômés étrangers dans des domaines

STEM gagnent 6300 \$ (13 %) de moins que les diplômés canadiens dans la première année suivant l'obtention de leur diplôme. Après cinq ans, les diplômés étrangers gagnent 7700 \$ (11 %) de moins que les diplômés canadiens. Parmi les diplômés BHASE, les écarts sont beaucoup plus importants : les diplômés étrangers gagnent 11700 \$ (29 %) de moins dans la première année et 10700 \$ (19 %) de moins dans la cinquième année.

Le plus grand écart de revenus entre les diplômés canadiens et étrangers se trouve parmi les détenteurs d'une maîtrise dans des domaines BHASE. Dans la première année après l'obtention de leur diplôme, les diplômés étrangers dans ces domaines gagnent 31300 \$ de moins que les détenteurs d'une maîtrise canadiens — une différence de 45 %. Bien que l'écart diminue considérablement avec le temps, cinq ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés étrangers gagnent toujours 23300 \$ (27 %) de moins que les diplômés canadiens.

Tableau 2 Niveaux et écarts de revenus pour les diplômés canadiens et étrangers
(2016 \$ constant)

Titre de compétence postsecondaire	Vaste domaine d'études	Année depuis l'obtention du diplôme	Canadien (\$)	Étranger (\$)	Écart*	
					\$	%
Certificat de niveau collégial	STEM	Année 1	47 800	56 400	8 600	18 %
		Année 5	61 900	66 000	4 100	7 %
	BHASE	Année 1	35 100	29 900	-5 200	-15 %
		Année 5	46 000	41 800	-4 200	-9 %
Diplôme de niveau collégial	STEM	Année 1	43 100	33 300	-9 800	-23 %
		Année 5	62 200	51 200	-11 000	-18 %
	BHASE	Année 1	33 400	26 500	-6 900	-21 %
		Année 5	44 100	37 100	-7 000	-16 %
Baccalauréat	STEM	Année 1	47 000	40 700	-6 300	-13 %
		Année 5	72 400	64 700	-7 700	-11 %
	BHASE	Année 1	40 200	28 500	-11 700	-29 %
		Année 5	55 900	45 200	-10 700	-19 %
Maîtrise	STEM	Année 1	58 700	45 700	-13 000	-22 %
		Année 5	78 700	73 300	-5 400	-7 %
	BHASE	Année 1	69 100	37 800	-31 300	-45 %
		Année 5	85 400	62 100	-23 300	-27 %
Doctorat	STEM	Année 1	56 400	51 700	-4 700	-8 %
		Année 5	81 600	80 400	-1 200	-1 %
	BHASE	Année 1	66 000	46 600	-19 400	-29 %
		Année 5	84 900	72 800	-12 100	-14 %

*La différence est calculée en soustrayant les revenus des diplômés canadiens de ceux des diplômés étrangers, puis en les divisant par les revenus des diplômés canadiens.

Il est couramment observé que parmi les détenteurs de baccalauréats, de maîtrises et de doctorats, l'écart entre les diplômés canadiens et étrangers est considérablement plus grand dans les domaines d'études BHASE que dans les domaines STEM. Parmi les détenteurs de maîtrise, l'écart de revenus est deux fois plus grand une année après l'obtention du diplôme (écart de 22 % pour les diplômés STEM vs 45 % pour les diplômés BHASE) et presque quatre fois plus grand cinq ans plus tard (7 % STEM et 27 % BHASE). De même, les diplômés étrangers détenteurs d'un doctorat dans des domaines STEM gagnent essentiellement le même salaire que leurs collègues canadiens

(seulement 1200 \$ ou 1 % de moins), tandis que les diplômés étrangers dans des domaines BHASE gagnent 14100 \$ (14 %) de moins.

La voie à suivre

Les données PLEMT indiquent que les diplômés étrangers qui demeurent au Canada pour travailler après l'obtention de leur diplôme gagnent, en moyenne, considérablement moins que leurs collègues canadiens lors de leur arrivée sur le marché du travail. Cependant, les écarts de revenus diminuent avec le temps, à la fois dans l'ensemble et parmi les deux vastes domaines

d'études (STEM et BHASE). Cette tendance de rétrécissement est différente des écarts observés entre les **diplômés masculins et féminins**, dans lesquels les écarts augmentent dans chaque titre de compétence au cours des années suivant l'obtention du diplôme.

Il est important de garder à l'esprit que bien que la PLEMT fournit une couverture quasi complète des revenus de diplômés d'institutions d'enseignement postsecondaires canadiennes, à l'heure actuelle, elle offre des détails très limités sur le type de travail que font les diplômés (p. ex. temps plein ou temps partiel, occupation, détails sur l'industrie).

Ces détails peuvent appuyer certains des écarts en matière de revenus.

L'information sur les revenus présentée ici et dans notre **tableau de bord interactif** représente qu'une partie de l'information que les gens devraient consulter lorsqu'ils considèrent s'ils devraient poursuivre leur éducation et leur formation et comment y parvenir. Pour prendre une décision d'une telle importance, les étudiants devraient prendre en considération les revenus en combinaison avec d'autres informations sur le marché du travail, en plus de leurs intérêts personnels et leurs capacités et les conseils de leurs familles et d'autres personnes.

Remerciements

Ce Rapport de perspectives de l'IMT a été préparé par Young Jung et puise abondamment dans le **rapport conjoint du CIMT-EPRI** sur les revenus des diplômés d'institutions d'enseignement postsecondaires par titre de compétence et domaine d'études. Nous aimerions remercier Ross Finnie, Michael Dubois et Masashi Miyairi de l'EPRI pour leurs commentaires sur ce Rapport de perspectives sur l'IMT. Pour plus d'information sur ce Rapport de perspectives et d'autres activités connexes du CIMT, veuillez consulter notre **page de projets** ou communiquer avec Tony Bonen, Directeur de la recherche, des données et de l'analytique, à l'adresse tony.bonen@lmic-cimt.ca.

Restez à l'affût de prochains rapports sur les résultats obtenus sur le marché du travail des diplômés d'institutions d'enseignement postsecondaires au Canada en vous abonnant à notre **infolettre**. Des résultats additionnels seront rendus disponibles à mesure que les analyses sont complétées.

Notes :

- 1 Les étudiants étrangers représentent les résidents non permanents du Canada et ils sont comparés aux étudiants canadiens qui représentent des personnes nées au Canada, des Canadiens naturalisés ou des résidents non-citoyens inscrits comme des étudiants canadiens. Le statut d'étudiant étranger est capté au moment de l'obtention du diplôme dans le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) et non dans les données fiscales. Le statut d'immigration peut changer après l'obtention du diplôme, mais cette information n'est pas disponible à l'heure actuelle dans la PLEMT.
- 2 Le sixième titre de compétence — les diplômes professionnels — regroupe principalement les programmes médicaux spécialisés (p. ex. pour les médecins, les pharmaciens, les optométristes, etc.) et les professions juridiques (c.-à-d. la qualification pour les avocats). Comme il y a peu d'étudiants étrangers inscrits à ces programmes, les tailles des échantillons sont trop petites pour les extraire des données brutes dans la PLEMT.
- 3 Notez que le rapport conjoint du CIMT-EPRI se concentre sur 11 **domaines d'études principaux**. Bien que certains de ces 11 domaines sont plus étroitement associés avec le groupe STEM plus vaste (p. ex. mathématiques, informatique et sciences de l'information) et d'autres domaines du groupe BHASE (p. ex. sciences humaines), ces 11 domaines d'études plus détaillées ne peuvent être directement regroupés dans les catégories STEM/non-STEM.
- 4 Voir le rapport pour plus d'information sur les critères de sélection de l'échantillon.
- 5 Au niveau du titre de compétence et lors de l'analyse des vastes domaines d'études STEM et BHASE, nous observons cinq domaines. Au niveau du domaine d'études détaillé, il n'y a pas suffisamment d'étudiants étrangers détenant des certificats de niveau collégial pour être assujettis aux règles de suppression destinées à protéger la vie privée de Statistique Canada.